

MAIRIE DE VIGOULET AUZIL
Place André Marty
31320 VIGOULET AUZIL
☎ 05.61.75.60.19 - ☎ 05.62.19.11.87

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 juillet 2014

Le 21 juillet 2014 à 20 h30, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sur convocation régulière sous la présidence de M. Jacques SEGERIC, Maire.

Etaient présents : Mmes C. BAYOT, M. COCHE, S.N. FEHR, S. MOUQUET, Ms F. BLACHEZ, G. BOMSTAIN, J-L. CHAMPEAUX, X. DE BOISSEZON, P. ESPAGNO, J-M. LASSUS, S. RICCI, J. SEGERIC

Absents : Mmes K. BYSTRYCKI (procuration donnée à Mme S.N. FEHR), S. CLERC et M. THEVENIN.

Secrétaire de séance: S. RICCI

ORDRE DU JOUR

1/07 --Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25 juin 2014

2/07 --VOTE : Contrat directrice ALAE.

3/07 -- VOTE : Membres des commissions du SICOVAL

4/07 -- VOTE : Travaux de nettoyage et rénovation partielle de la toiture de l'école

5/07 --VOTE : convention recherche BIMBY

6/07 --POINT D'INFORMATION: Commissions municipales

7/07 --QUESTIONS DIVERSES

M. Le Maire constate que le quorum est atteint, ouvre la séance et le Conseil Municipal passe à l'examen de l'ordre du jour.

1/07 -- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 juin 2014.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

2/07 -- VOTE : Contrat directrice ALAE

Pour rappel, ALAE signifie Accueil de Loisirs Associé à l'École. Il s'agit de la nouvelle dénomination du CLAE. A la demande de M. le Maire, Mme. C. BAYOT énonce les points principaux dudit contrat, un CDD de 6 mois renouvelable, sur la base d'une durée de travail hebdomadaire de 13H30 au grade d'animateur territorial. Ce projet de contrat avait été diffusé aux conseillers avant la réunion. Mme S.N. FEHR apporte des éléments financiers complémentaires, pour la partie qui incombe à notre commune. Il est précisé que le montant brut annuel du contrat est compensé par plusieurs subventions, dont en particulier celle de la CAF.

M. le Maire soumet au vote du Conseil Municipal une résolution pour approuver le contrat de la directrice de l'ALAE. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette résolution.

3/07 -- VOTE : Membres des commissions du SICOVAL

M. le Maire précise que les membres des commissions du SICOVAL sont désignés par le Conseil Municipal. La commune de Vigoulet-Auzil dispose d'une voix délibérative par commission, sachant que ces commissions sont formellement consultatives. M. le Maire propose la désignation des membres suivants :

Commission « Animation économique » : Mme S.N FEHR, suppléant M. JL. CHAMPEAUX

Commission « Aménagement et urbanisme » : M. J. SEGERIC, suppléant M. X. De BOISSEZON

Commission « Transport et déplacement » : Mme K. BYSTRICKY, suppléant M. F. BLACHEZ

Commission « Emploi, logement et cohésion sociale » + CIAS: Mme M. COCHE, suppléant Mme S. MOUQUET et Mme C. BAYOT

Commission « Finances et marchés » : Mme SN. FEHR, suppléant M. P. ESPAGNO

Commission « Collecte, traitement et valorisation des déchets » : M. S. RICCI, suppléant M. X. De BOISSEZON

Commission « Politique de l'eau » : M. X. De BOISSEZON, suppléant M. J. SEGERIC

Commission « Travaux et espaces verts » : M. JM. LASSUS, suppléant M. G. BOMSTAIN

Commission « Environnement et transition écologique » : M. F. BLACHEZ, suppléant Mme K. BYSTRICKY et M. JL. CHAMPEAUX

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation de ces membres aux commissions du SICOVAL

4/07 -- VOTE : Travaux de nettoyage et rénovation partielle de la toiture de l'école

M. le Maire invite M. JM. LASSUS à prendre la parole. Celui-ci dresse un état des lieux du mauvais état de la toiture de l'école. Il précise la partie concernée est celle la plus récente. Le devis de la société Negretto s'élève à 15 750 € qui ne sont pas prévus au budget primitif. Il s'agit, entre autres, de remplacer les tuiles cassées, repositionner les tuiles descendues et de refaire entièrement l'étanchéité. Suite à discussion, M. LASSUS insiste sur le caractère urgent à faire les travaux avant la rentrée, au vu de la présence d'infiltrations d'eau et que tout délai dans l'exécution des travaux risque fort d'entraîner des coûts de réparation supplémentaires.

M. le Maire soumet au vote du Conseil Municipal la résolution d'adopter le principe des travaux de nettoyage et rénovation partielle de la toiture de l'école sur la base d'une enveloppe budgétaire maximum correspondant au devis exposé.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette résolution.

5/07 --VOTE : convention recherche BIMBY

A l'invitation de M. le Maire, M. X. de BOISSEZON expose le sujet. Il s'agit d'une convention de recherche et développement entre la commune de Vigoulet-Auzil et le laboratoire « In Vivo » situé à Bordeaux dont le directeur est M. D. MIET, avec pour objet l'expérimentation d'une opération d'urbanisme collaboratif, d'impulsion et de pilotage d'une démarche BIMBY à Vigoulet-Auzil. Elle précise en particulier le programme BIMBY de la commune ainsi que les obligations et moyens des 2 parties et les termes du cofinancement. Elle a une durée de 3 ans à compter de sa signature. La démarche BIMBY sur notre commune est innovante sur 2 points principaux :

- Elle va s'appliquer pour la 1^{ère} fois à une commune ayant les caractéristiques de Vigoulet-Auzil (commune à la frontière de zones urbaines et rurales avec une majorité de grandes parcelles)
- Une étude « urbanistico-économique » sera menée pour la 1^{ère} fois pour évaluer l'efficacité économique du BIMBY pour la commune en plus de l'intérêt des particuliers.

La convention a été transmise aux conseillers en préalable à la réunion. Elle ne concerne pour le moment que la commune de Vigoulet-Auzil, mais il est d'ores et déjà prévu qu'elle puisse être étendue, moyennant un amendement, à d'autres parties qui ont manifesté leur intérêt, que ce soit le SICOVAL, l'ENFA (Ecole Nationale de la Formation Agricole) ou d'autres communes.

M. le Maire soumet au vote du Conseil Municipal la résolution de signature de la convention BIMBY avec le laboratoire In Vivo. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette résolution.

6/07 -- POINT D'INFORMATION: Commissions municipales

M. le Maire informe que les commissions ont été constituées. La liste des membres a été diffusée sur le site Web de la mairie. On constate une bonne participation des habitants. Chaque réunion de commission fera l'objet d'un compte-rendu qui sera publié.

7/07 -- QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe que l'AUAT (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Toulousaine) est intéressée par les travaux de la commune sur le PLU et qu'elle propose ses services.

M. JM. LASSUS fait le point sur l'avancement des travaux sur la commune :

Il a reçu une mise à jour du devis des travaux de la balustrade de la crèche qui vont pouvoir démarrer,

Il informe qu'une nouvelle tondeuse/débroussailleuse sera livrée dans la 1^{ère} quinzaine d'août,
Il informe que les nids de poule de la voirie dont il a demandé la réparation seront traités par le SICOVAL dans le courant de la semaine

Mme S. MOUQUET indique qu'un repas des aînés (plus de 70 ans) aura lieu le jeudi 24 juillet. Il y a 25 inscrits parmi les habitants concernés et 3 conseillers y participeront. Le principe en est que

chacun règle son repas et la mairie offre la boisson.

Mme M. COCHE informe qu'elle s'est occupée de dresser, conformément au plan canicule, la liste des personnes âgées concernées par ce plan, avec une répartition par secteur de la commune et une liste associée des référents du Conseil Municipal pour ces secteurs.

Mme C. BAYOT informe de la tenue d'une réunion le 23 juillet avec la nouvelle directrice de l'ALAE pour discuter du projet pédagogique sur la base du projet éducatif.

M. F. BLACHEZ mentionne qu'à son initiative, plusieurs conseillers vont visiter la STEP de la commune de Lapérouse-Fossat le 25 juillet. Cette STEP utilise la technologie dite des roseaux et ce sera l'occasion de recueillir de nombreuses informations d'ordres technique, utilisation et financier sur ce type de technologie qui se développe en France.

M. le Maire en profite pour rappeler qu'il a confié à M. F. BLACHEZ une étude comparative sur le coût d'assainissement entre diverses solutions qui s'offrent à la commune.

M. JL. CHAMPEAUX fait un point sur les sujets dont il a la charge :

Joel Collado, monsieur **météo** de Radio-France, tiendra une conférence sur la prévision météo le 9 octobre au centre culturel de Vigoulet-Auzil. La tenue de cette conférence se fait en liaison avec l'association des 4 vents.

A compter du 1^{er} janvier 2015, les envois de factures à la TP de Castanet devront se faire sur une base dématérialisée sous un nouveau format. Une étude a donc été entreprise pour être prêts à ce changement avec une évolution du système informatique de la mairie et le choix d'un logiciel comptable. Il faudra également prévoir une formation des personnels de la mairie sur le nouveau logiciel qui impliquera une évolution des méthodes de travail.

Le planning d'occupation des locaux municipaux par les associations et autres activités a été mis à jour.

Un forum des associations aura lieu le samedi 6 septembre de 9h à 13h au centre culturel.

Les articles pour le prochain numéro du Lien à paraître début octobre sont à fournir à JL. CHAMPEAUX le 10 septembre au plus tard.

Enfin, M. X. de BOISSEZON informe que le comité des fêtes organise une grillade pour tous le samedi 13 septembre.

Date du prochain conseil municipal :

La date du prochain conseil est fixée au lundi 8 septembre 2014 à 20h30.

Aucun Conseiller n'ayant d'autre question diverse et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22h00.

Jacques SEGERIC
Maire

Xavier DE BOISSEZON
1er adjoint

Sylvie-Nathalie FEHR
2^{ème} adjoint

Stéphane RICCI
3^{ème} adjoint

Jean-Louis CHAMPEAUX
4^{ème} adjoint

Gérard BOMSTAIN

Sylvie MOUQUET

Magali THEVENIN

François BLACHEZ

Catherine BAYOT

Jean-Marc LASSUS

Marie COCHE

Kerstin BYSTRICKY

Sylvie CLERC

Pierre ESPAGNO